



Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg

Rue de Lausanne 86, case postale 512, CH - 1701 Fribourg
T : +41 (0)26 347 48 50, F : +41 (0)26 347 48 51
E : chancellerie@diocese-lgf.ch, W : <http://www.diocese-lgf.ch>

Le Credo 13 : Il a parlé par les prophètes.

Pour confesser la foi en la divinité du Saint-Esprit, le credo ajoute un dernier point : Il a parlé par les prophètes. En d'autres termes : c'est lui qui a inspiré l'Écriture Sainte, la Bible. Comme le dit la deuxième lettre de S. Pierre : « Avant tout, sachez-le: aucune prophétie d'Écriture n'est objet d'explication personnelle; ce n'est pas d'une volonté humaine qu'est jamais venue une prophétie, c'est poussés par l'Esprit Saint que des hommes ont parlé de la part de Dieu. » (II P 1,20-21)

Que signifie le fait que la Bible soit la Parole de Dieu, alors même qu'elle indique des auteurs humains (par exemple les auteurs des Évangiles, ou des lettres de S. Paul, S. Jean, S. Pierre, S. Jacques...)? Contrairement au Coran, la Bible ne se présente pas comme étant directement la Parole de Dieu, ou une dictée immédiate de Dieu à des auteurs humains. Elle se présente comme à la fois parole de Dieu et parole humaine, mais en quel sens ?

Dieu peut agir à l'intérieur même de l'action de ses créatures. Par exemple, nous sommes à la fois des créatures de Dieu et les enfants de nos parents. Certes Dieu peut tout faire directement, mais il peut aussi agir par ses créatures. Il agit notamment par des intermédiaires humains. C'est pourquoi par exemple S. Paul peut dire : « Nous sommes en ambassade pour le Christ; c'est comme si Dieu exhortait par nous. » (II Co 5,20). De bien des manières, nous sommes appelés à être la présence agissante de Dieu pour aider notre prochain.

Lorsque Dieu agit en nous, il ne renonce pas à agir lui-même : il s'agit d'une action commune dont les auteurs sont différents. On peut le comprendre à l'aide d'exemples. Lorsque j'écris avec un stylo, le texte est totalement écrit par moi, mais il est aussi totalement écrit par le stylo, en tant qu'instrument. Il s'agit là d'un instrument important, mais totalement passif. Je peux aussi agir par une autre personne, par exemple en faisant porter un message : le messager dit alors ce que je veux transmettre, mais il peut aussi choisir la manière de le dire ; ce n'est pas un instrument passif. Dans la rédaction de la Bible, Dieu agit par des auteurs humains. Ces auteurs sont des instruments actifs, comme le sont les êtres humains ; il ne s'agit toutefois pas là de n'importe quel acte humain – puisqu'en chaque acte humain Dieu opère « à la fois le vouloir et l'opération même » (Ph 2,13).

Les auteurs des textes bibliques sont inspirés par le Saint-Esprit d'une manière unique : on reconnaît dans la Bible non seulement un texte qui parle correctement de Dieu, mais un texte où Dieu lui-même nous parle, la Parole de Dieu. Comme le dit le Concile Vatican II, ces textes « ont Dieu pour auteur et (...) ont été transmis comme tels à l'Église elle-même »¹. Le Concile ajoute que ces textes ont aussi des auteurs humains, qui n'ont pas été des marionnettes mais ont bien agi en mettant au service de leur mission divine leurs capacités humaines : « Pour composer ces livres sacrés, Dieu a choisi des hommes auxquels il a eu recours dans le plein usage de leurs facultés et de leurs moyens, pour que, lui-même agissant en eux et par eux, ils missent par écrit, en vrais auteurs, tout ce qui était conforme à son désir, et cela seulement ».² Ce sont donc de vrais auteurs, avec leur style propre, pas des dictaphones ; mais Dieu veille à ce qu'ils n'écrivent rien qui aille contre ce qu'il désire nous communiquer.

Les questions ne manquent pas à propos de l'inspiration de la Bible, notamment en raison de certains problèmes posés par une lecture littérale : le monde a-t-il vraiment été créé en sept jours, ou devons-nous croire la vision des sciences contemporaines ? Cette question – mal posée – est utilisée comme un argument majeur contre la révélation biblique.

Si les auteurs humains sont respectés par Dieu comme de vrais auteurs, agissant selon leurs moyens humains et leur culture, devraient-ils avoir des connaissances acquises deux millénaires et demi plus tard ? Et alors, pourquoi auraient-ils eu seulement des connaissances du XXe ou XXIe siècle et pas du XXVe siècle ? S'ils avaient eu de telles connaissances, Dieu n'aurait pas respecté la culture des auteurs. Qui plus est, Dieu n'aurait pas non plus respecté la culture des auditeurs et lecteurs qui, ne comprenant pas un texte dépassant tellement leur état culturel, n'auraient pas non plus compris ce que Dieu voulait transmettre. Le Concile Vatican II précise ce sur quoi porte la révélation : « Puisque toutes les assertions des auteurs inspirés ou hagiographes doivent être tenues pour assertions de l'Esprit Saint, il faut déclarer que les livres de l'Écriture enseignent fermement, fidèlement et sans erreur la vérité que Dieu a voulu voir consignée dans les Lettres sacrées pour notre salut ».³ Le but de la révélation divine est de nous faire savoir qui est Dieu et comment il a agi de manière à ce que nous puissions être avec lui, donc de manière à ce que nous puissions être sauvés. Par exemple, il est important que nous sachions que Dieu a créé tout

¹ Concile Vatican II, Constitution *Dei Verbum*, § 11.

² Concile Vatican II, Constitution *Dei Verbum*, § 11.

³ Concile Vatican II, Constitution *Dei Verbum*, § 11.

ce qui existe, mais il n'est pas nécessaire que nous sachions exactement comment Dieu agit en créant.

Les papes Jean-Paul II et Benoît XVI ont expliqué à plusieurs reprises que la théorie de l'évolution – si on la comprend bien – et la foi en la création ne se contredisent pas.⁴ Ils se basent sur la conviction de l'Eglise que la vérité de la foi et la vérité obtenue par nos connaissances humaines ne peuvent pas se contredire, car toutes deux viennent de Dieu. Jean-Paul II ajoute d'ailleurs que les nouvelles connaissances sur l'univers renforcent en fait notre foi, car elles présupposent une organisation intelligente du monde matériel : « L'évolution des êtres vivants, dont la science cherche à déterminer les étapes et à discerner le mécanisme, présente une finalité interne qui suscite l'admiration. Cette finalité qui oriente les êtres dans une direction, dont ils ne sont ni les patrons ni les responsables, oblige à supposer l'existence d'un Esprit qui en est l'inventeur, le créateur. »⁵

Dieu nous montre son amour en respectant comme de vrais auteurs les auteurs des textes de l'Écriture, et il peut à travers les imperfections d'une culture humaine se faire connaître à nous. C'est l'œuvre de l'Esprit Saint inspirant l'Écriture. Des questions comme celle que je viens de résumer ne doivent pas nous empêcher de partager l'admiration des Pères de l'Eglise devant l'unité de l'action de Dieu, que l'on reconnaît après coup dans les textes bibliques. C'est ce qu'exprimait S. Justin au milieu du II^e siècle : « Il y eut chez les Juifs des prophètes de Dieu, par lesquels l'Esprit prophétique annonça d'avance les événements futurs. Leurs prophéties furent gardées soigneusement, telles qu'elles avaient été prononcées, par les rois successifs de Judée, dans des livres écrits en hébreu de la main même des prophètes (...) Nous lisons, annoncé dans les livres des prophètes, que Jésus, notre Christ, doit venir, qu'il naîtra d'une vierge, qu'il parviendra à l'âge d'homme, qu'il guérira toute maladie et toute infirmité, qu'il ressuscitera les morts, que, méconnu et persécuté, il sera crucifié, qu'il mourra, qu'il ressuscitera et montera au ciel, qu'il est et sera reconnu fils de Dieu, qu'il enverra certains annoncer ces choses dans le monde entier et que ce seront surtout les gentils qui croiront en lui. »⁶ Si la lecture de l'Écriture reconnaît l'annonce de la vie et de l'œuvre du Christ dès l'Ancien Testament, c'est que le Saint-Esprit

⁴ Cf. notamment les discours à l'Académie Pontificale des Sciences du pape Jean-Paul II (22 octobre 1996) et au pape Benoît XVI (31 octobre 2008), ainsi que le discours du pape Jean-Paul II aux participants à un symposium sur foi chrétienne et théorie de l'évolution (26 avril 1985).

⁵ Jean-Paul II, Audience générale du 10 juillet 1985.

⁶ S. Justin, Apologie I, § 31 (traduction de : *Apologies I et II et Dialogue avec Tryphon*, in : *La philosophie passe au Christ*, « Les Pères dans la foi », Desclée de Brouwer, Paris, 1982).

qui devait garder la présence du Christ après son Ascension l'avait déjà annoncée avant sa naissance.

Fribourg, le 28 avril 2013

✠ Charles Morerod
évêque de Lausanne, Genève et Fribourg